

# Extension en douceur d'un village genevois

**LOGEMENTS** • *Lorsque le courage politique s'allie à une vision architecturale, le mitage du territoire n'est plus une fatalité. L'exemple de Gy (GE) est parlant: un projet mené par le bureau fribourgeois Ruffieux-Chehab.*

**PATRICK CLEMENÇON**

Avec la pression démographique et la pénurie de logements qui sévissent sur l'Arc lémanique et de plus en plus sur l'entier du Plateau suisse, la question de l'aménagement du territoire se pose avec une acuité croissante jusque dans certaines petites communes de Suisse romande. Comment répondre à ce problème souvent urgent sans péjorer l'identité du village? Comment harmoniser nouvelles infrastructures et nouveaux logements sans défigurer définitivement le paysage?

La solution miracle n'existe pas, mais l'exemple d'extension urbaine de la petite commune de Gy, dans le canton de Genève, pourrait en inspirer plus d'un. Gy est un petit village de 450 âmes, coulant des jours heureux en pleine campagne genevoise, à la frontière avec la Savoie. Mais sous son vernis de tranquillité pointe un souci que connaissent bien d'autres communes éparpillées dans nos vertes campagnes: le manque de logements pour les jeunes ménages et les seniors. Comment éviter que le village ne perde ses jeunes, et que faire pour loger les aînés?

## Architectes fribourgeois

Pour résoudre ce problème, la commune retousse ses manches et décide de construire elle-même des logements à loyers abordables pour les jeunes ménages et d'autres, adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées. En 2007, elle lance donc un concours d'architecture sur procédure sélective pour la création d'une quarantaine de logements, de locaux communaux, d'une place de village et d'un garage souterrain. Sur les projets des cinq bureaux d'architectes invités au concours, c'est finalement celui du bureau d'architectes fribourgeois Ruffieux-Chehab Architectes SA, associé pour l'occasion à DLV Architectes, qui remporte la mise.

Le projet lui-même se décline en deux étapes, pour permettre à la commune de gérer au mieux la petite «explosion» démographique que représente l'apport potentiel des futurs nouveaux locataires. La première partie du projet est achevée, la seconde est en attente. «Connaissant la pénurie chronique de logements dont souffre depuis des années la région genevoise, nous étions un peu surpris par cette contrainte, mais elle ne remet pas en doute la cohérence de notre projet», explique Jean-Marc Ruffieux. Un des avantages à poursuivre la réalisation, avec deux autres bâtiments dans le prolongement des premiers, réside notamment dans le fait de donner une véritable unité conceptuelle à l'entrée du village.

Le geste urbanistique proposé prolonge les éléments qui forment l'espace minéral de la rue principale du village, alternant constructions, courettes, interstices et passages. L'unité de la composition est renforcée par celles de la matérialisation et des couleurs. Enfin, il s'agit de faire naître un parc de promenade, protégé du trafic de la rue principale par les bâtiments eux-mêmes, et de raccorder en quelque sorte le cimetière, qui semble aujourd'hui un peu perdu dans les champs alentour. Le parc a en outre la capacité de relier élégamment tout un quartier de villas parcellaires au village lui-même.

## Dans la continuité

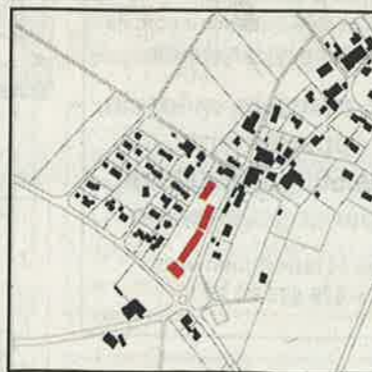
«Notre projet s'inscrit dans la continuité architecturale et urbanistique existante. En plaçant les nouveaux bâtiments dans le prolongement de la rue principale, nous renforçons la structure et l'identité du village, tout en définissant clairement une place du village et un parc public», précise Colette Ruffieux-Chehab.

La force du projet réside ainsi dans l'insertion «urbaine» des nou-

veaux bâtiments dans la structure villageoise existante et dans l'harmonieuse relation au paysage environnant, délimité à l'ouest par la chaîne du Jura et à l'est par le massif des Voirons. Les deux premiers bâtiments sont orientés d'est en ouest et offrent en tout quinze appartements traversants bénéficiant d'un ensoleillement à toute heure de la journée. Les typologies plutôt généreuses des appartements ont été conçues expressément pour favoriser la mixité générationnelle et offrir des loyers abordables, avec de petits appartements au rez-de-chaussée destinés avant tout aux jeunes et aux seniors, et des appartements plus grands dans les deux étages supérieurs, avec loggia prolongeant le séjour, destinés aux familles.

## Espaces communs soignés

Un soin particulier a également été donné aux espaces communs, qu'il s'agisse des halls d'entrée ou de l'aménagement des espaces extérieurs, tous deux étant d'importants vecteurs de sociabilité. Le bâtiment définissant un des côtés de la place du village offre en outre deux salles communales au rez-de-chaussée. Quant au parking, il a été placé sous la nouvelle place du village, afin d'offrir la meilleure qualité de mobilité aux piétons en surface. |



Les premiers bâtiments sont orientés d'est en ouest et offrent quinze appartements traversants. DR